

Contexte

Le premier tour des élections municipales du 15 mars 2020 a permis d'élire un nouveau conseil municipal qui n'a malheureusement pas pu procéder à son premier conseil d'installation en raison des mesures de confinement prises pour gérer la pandémie du Covid 19.

Le gouvernement par le biais de plusieurs ordonnances a organisé cette période de transition, notamment celle du 1^{er} avril en suite de la loi d'urgence du 23 mars. Ainsi, le Maire élu avant les élections demeure en place et doit assurer la gestion courante et la gestion de crise avec son conseil municipal en attendant l'installation officielle des nouveaux élus.es.

Toutefois, le législateur a également prévu que les nouveaux élus.es soient tenus informés.es des décisions prises pendant cette période transitoire.

Devant l'impossibilité de réunir le conseil municipal, le Maire est autorisé à gérer seul la commune y compris dans le champ des délégations que le conseil municipal ne lui aurait pas accordé précédemment.

Cependant, Madame Le Maire a souhaité associer les membres du Conseil Municipal en les sollicitant sur plusieurs décisions qu'elle souhaiterait prendre en accord avec les adjoints.es actuels.les. Nous ne connaissons pas en effet la date de fin de confinement et il nous semble important de préparer au mieux la future reprise en ayant anticipé des commandes, des achats, des demandes d'interventions...

Apparaissent ci-dessous les éléments respectant le formalisme habituel d'un conseil municipal avec tout d'abord les délibérations, puis un point sur les décisions prises dans le cadre des délégations habituelles données au Maire et enfin un point sur l'actualité (depuis le dernier conseil municipal).

Les membres du Conseil Municipal ont été invités à prendre connaissance des éléments de présentation du Conseil Municipal fixé au 14 avril 2020. Ces éléments ont été fournis par mail.

Chaque membre a répondu par mail ayant pour objet unique le Conseil Municipal, en précisant pour chacune des délibérations proposées s'il votait pour/contre ou s'il s'abstenait.

Madame Catherine BARTHELET a été désignée comme secrétaire de séance. Elle a géré l'envoi et la réception des mails ayant permis le vote des délibérations de la séance.

DELIBERATIONS

1 Création emplois saisonniers pour les jeunes

Comme habituellement, il est proposé de poursuivre le recours aux emplois saisonnier de jeunes pelouséens.nes afin d'aider les employés communaux. Cette année, il est proposé en accord avec la nouvelle équipe municipale qui aurait dû prendre cette décision, de créer également un poste d'une semaine pour accompagner les élus dans la création d'une nouvelle charte de communication (en lien avec les retours de questionnaires). La personne recrutée devra donc bénéficier de connaissance dans ce domaine. Les autres périodes seront consacrées aux tâches habituelles : grand ménage des écoles et de la maison de la Noue, appui aux employés...

Ces emplois sont destinés à seconder les employés communaux. Ils seront proposés, conformément aux dispositions applicables en la matière et édictées par le Centre de Gestion du Doubs, en priorité aux jeunes de PELOUSEY de 18 à 20 ans sur cinq périodes.

Proposition des périodes en 2020 :

- Du 11 au 15 mai
- Du 06 au 17 juillet
- Du 20 Juillet au 31 juillet

- Du 03 au 14 août
- Du 17 au 28 août

La rémunération de ces agents sera basée sur l'indice brut de base des adjoints techniques territoriaux de 2^{ème} classe, avec un horaire hebdomadaire de 35 heures.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce favorablement pour la création d'emplois jeunes pour l'été 2020.

2 Application du régime forestier

Le Conseil Municipal demande l'autorisation de faire appliquer le régime forestier à la parcelle cadastrale suivante :

section	n° parcelle	lieu-dit	contenanc e totale	contenance à soumettre
ZB	147	A MASSON	29a15ca	29a15ca

Le Conseil municipal assure que la parcelle ci-dessus est parfaitement bornée et délimitée. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune contestation.

Elle a été créée en suite d'un bornage amiable et achat de terrain dans le but de permettre la création d'un chemin forestier qui permettra l'exploitation des bois communaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur ce dossier et donne pouvoir à Madame le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

3 Travaux forestiers 2020

Quentin METZ, agent ONF (Office National des Forêt), gérant les bois communaux a présenté à Stéphanie GHARBI le programme de travaux 2020 préconisé par l'ONF et propose un devis précis de ces travaux faisant apparaître des dégagements et des plantations sur les parcelles 10r, 11r et 18r pour un montant de 7 119 € 88 HT, soit 7 831 € 87 TTC. Cette dépense est à inscrire en investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide les travaux proposée ainsi que le devis et autorise Madame Le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

4 Convention 2020 avec les Chantiers Départementaux

Madame Le Maire propose de renouveler la convention signée avec les chantiers départementaux pour l'emploi et l'insertion (CDEI) pour divers travaux sur le patrimoine mineur bâti et les espaces verts de la commune.

Le coût de cette prestation est forfaitaire :

- Pour des travaux divers en espaces verts, sans gros matériel : 420 euros / jour
- Pour la tonte : 490 euros / jour

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la convention présentée et autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

5 Convention de stage

Madame Le Maire propose d'accueillir à la mairie, une stagiaire étudiante en 3^{ème} année de licence Administration Economique et Sociale, pour la période du 4 au 29 mai 2020.

Pour ce faire, la signature d'une convention est nécessaire. Cette convention sera mise en œuvre uniquement si les mesures de fin de confinement le permettent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce favorablement pour l'accueil de cette étudiante en mairie et autorise Madame Le Maire à signer la convention nécessaire à la mise en place de ce stage.

6 Finances – Subventions aux associations

Chaque année le Conseil Municipal attribue des subventions aux diverses associations locales.

Pour 2020, Madame le Maire propose les attributions suivantes :

Associations		Proposition
Harmonie	Pouilley les vignes	305.00 €
ALE	Pelousey	2 500.00 €
APE	Pelousey	1 600.00 €
Anciens Combattants	Audeux	100.00 €
Club des Vignottes	Pelousey	700.00 €
Prévention Routière	Besançon	100.00 €
Souvenir Français	Canton d'Audeux	100.00 €
Etoile - section hand	Pouilley les vignes	400.00 €
Les Restos du Cœur	Besançon	100.00 €
Secours populaire	Besançon	100.00 €
ACCA	Pelousey	110.00 €
Banque alimentaire	Besançon	100.00 €
Secours catholique	Pouilley les vignes	100.00 €
Comité des fêtes	Pelousey	1 000.00 €
TOTAL		7 315 €

Le Maire précise que le Secours Catholique basé à Pouilley les Vignes est souvent le premier interlocuteur des familles en difficulté de par sa proximité, il travaille avec les assistantes sociales de secteur et intervient auprès de tous les foyers (quel que soit leur croyance).

Il est proposé de ne pas donner une suite favorable à la demande reçue en mairie de la part de l'AFSEP (Association Française des Scléroses en plaques), comme les années précédentes...

Il est envisagé la création d'une association de comité des fêtes cette année afin de pouvoir mieux gérer les activités du comité consultatif festivités, d'où la proposition de subvention pour le démarrage.

Des aides financières sont également accordées, dans le cadre de conventions signées entre la commune et :

- la SPA (Société Protectrice des Animaux) - montant versé en 2019 : 538 € 30, ce montant correspond à un forfaitaire de 0.35 € par habitant, il sera le même pour 2020.
- l'AFAPP (Association de Foot Audeux Pelousey Pouilley) – montant versé en 2019 : 2 467 € 54, ce montant correspond à une participation aux frais de fonctionnement, il est révisé chaque année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide les subventions détaillées ci-dessus.

7 Finances - Engagement des dépenses de fonctionnement

Il est proposé de solliciter dès à présent une entreprise pour la reprise des nids de poule sur toutes les routes qui en ont besoin. L'entreprise pourra ainsi intervenir dès qu'elle en aura la possibilité selon la date de fin du confinement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette proposition et autorise Madame Le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à ce dossier.

8 Finances - Engagement des dépenses d'investissement

Madame Le Maire propose d'engager rapidement des dépenses d'investissement qui seront ensuite inscrites au budget 2020.

- Commande des éclairages de Noël : le souhait est de poursuivre avec les mêmes modèles le long de la rue du Champ Jacquot afin d'harmoniser toute la traversée du village. Opération n°200 - Devis Decollum : 2 622 €
- Reprises des peintures des couloirs de l'école primaire ainsi que du couloir de la maison de la Noue (couloirs tachés, sales) et grenailage du préau du haut du primaire (préau devenu très glissant et accidentogène) : ces travaux sont attendus par l'école, il était prévu de les organiser pendant les vacances d'avril, nous en avons déjà parlé en conseil. Opération n°203 - Devis retenu Eco Peinture 12 005,09 € (Bisontine de Peinture plus cher)
- Fin des travaux du Vallon de Bouvreuil : traves à terminer en bicouche et un petit tronçon de trottoir qui n'avait pas été prévu dans l'opération : Opération n° 200 - devis en cours auprès d'Eurovia qui détient le marché pour la réalisation du bicouche auprès de Grand Besançon Métropole, estimation 3 000 €.

Achats divers en investissement :

- Une armoire ignifugée pour la mairie afin de ranger l'état civil et les registres des délibérations (non sauvegardés par ailleurs). Cet achat a souvent été repoussé mais il demeure et devient indispensable. Opération 201 - Devis en cours, estimation 2 500 €
- Un broyeur papier pour l'accueil, des étagères pour la salle des maîtres dans le bâtiment du primaire (dans toute la longueur de la pièce et pour le local rangement) Opération 201 - Devis en cours, estimation 700 €
- Une tronçonneuse (la nôtre est HS) : Opération 204 - devis Huot : 499 €
- A programmer pendant les vacances scolaires d'été, changement des rideaux dans les salles d'école du bas (ancienne maternelle). Ils sont d'époque, des années 1980, plusieurs sont cassés, tachés... Opération 203 – Estimation en fonction du devis du Petit Dépanneur Comtois : 4 000 €
- Réinstallation du mât d'éclairage sur le parking des ateliers : Opération 200 - Devis Citéos : 1 116 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide les dépenses proposées par Madame Le Maire. Pour l'opération éclairages de Noël, M. POUZOL vote contre.

Rapport de délégations classiques

Rapport 1/2020 – État des décisions du Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal - Période du 01/12/2019 au 12/04/2020 inclus

Ce rapport est en annexe. En résumé, ont été traités :

- 2 ventes de concession de 30 ans pour le cimetière
- 4 droits de préemption urbains non exercés
- 26 certificats d'urbanisme d'information
- 10 déclarations préalables
- 4 permis de construire
- 3 modificatifs de permis de construire

Infos diverses

Tenue du bureau de vote, élections municipales : le maire remercie sincèrement tous.tes les assesseurs qui se sont investis dans ce contexte compliqué.

Gestion de la crise du Covid 19 :

- L'école est ouverte ainsi que le périscolaire afin de pouvoir accueillir les enfants du personnel soignant. Tout le personnel enseignant et éducatif intervient sur la base du volontariat, nous pouvons les en remercier.
- L'enseignement à distance a été rapidement mis en place, les enseignants veillant à ce que les enfants bénéficient tous d'un accès à un ordinateur chez eux. Les familles des enfants de maternelle ne pouvant imprimer les devoirs à domicile reçoivent par le maire dans leur boîte aux lettres les cours et activités.
- La commune a répondu à l'appel du personnel soignant qui manquait cruellement de produits sanitaires à usage unique (gants, sur-blouse, masque...). Une collecte auprès de toute la population a permis de collecter du matériel qui a été déposé à la Clinique St Vincent, en charge de le redistribuer aux établissements les moins dotés (ehpad...).
- Le plan canicule/grand froid a été activé. Ce sont les nouveaux conseillers.ères qui ont pris en charge les appels aux personnes inscrites. Outre la discussion qui est toujours agréable, des services ont été rendus : distribution d'attestation pour les sorties, achat de courses alimentaires, boulangerie ou pharmacie.
- Toutes les activités prévues par les associations ou la commune ont été annulées ainsi que les locations de la salle St Martin dont les acomptes ont été remboursés.
- Après un arrêt d'une semaine, le chantier à l'étage de la mairie a repris en respectant la nouvelle réglementation liée à la pandémie : aucune co-activité, etc.
- Toutes les activités subissent des modifications, les plus impactantes en ce qui concerne les compétences transférées sont celles de la collecte des déchets. Un message a été transmis à toute la population : la collecte des résiduels est maintenue selon la calendrier habituel mais celle des déchets recyclables a été ajournée, elle aura lieu prochainement les jeudi 16 avril et mercredi 13 mai.
- De nombreux messages sont lisibles sur le site de la commune et sur les panneaux d'information, il serait impossible de tout distribuer en papier : poursuite de la collecte de sang de l'EFS (Etablissement Français du Sang), information sur l'eau potable qui est parfaitement contrôlée et ne présente aucun risque, mise en place de mesures exceptionnelles pour les artisans, PME, de cellules de crises par des psychologues pour les particuliers etc...
- Le personnel communal poursuit ses missions, seul l'accueil au public est fermé mais est organisé en fonction des besoins. Les échanges par mail ou téléphone sont bien entendu privilégiés. Ainsi, les inscriptions à l'école peuvent désormais intervenir par mail. Certains employés ont posé des congés, tous ont eu un comportement exemplaire pour faciliter la continuité de l'activité et nous les en remercions sincèrement.

Divers

- Un arbre imposant et d'autres plus petits se sont effondrés sur la barrière de la lagune peu avant le confinement. Une entreprise a été missionnée pour le débiter et remettre en place les barrières endommagées. Un autre arbre, menaçant cette fois une clôture d'un particulier a été abattu impasse du Champ Guillier.
- A plusieurs reprises, les moutons de M Morel se sont échappés car des promeneurs oublient de remettre en place des barrières qu'ils déplacent pour passer à travers champ et rejoindre la rue du Chanot. Un panneau d'indication a été posé et la barrière a été réparée pour la stabiliser (merci à Julien Sue). Il est prévu plus tard de réaliser une liaison piétonne entre le lotissement du Chanot et le panorama de la Vierge lorsque la deuxième tranche des travaux sera opérationnelle, en attendant, en présence des animaux il faut éviter de passer à travers champ.

- Remerciements à Julien Sue qui a entrepris le nettoyage de la fontaine rue de la Fontaine ainsi que le décapage, désherbage des escaliers d'accès au panorama de la Vierge et la tonte du site.
- Daniel Varchon et le Maire ont suivi avant le confinement la fin des travaux du Vallon de Bouvreuil : les plantations ont été faites. Il reste à réaliser le bicouche sur tous les trottoirs et sur les trajets pentus.
- Le Maire et 1^{er} adjoint ont reçu mercredi avant le premier tour des élections municipales deux habitantes de la rue de Vossières venues leur remettre une pétition des riverains de cette rue. Les habitants ont exprimé leur inquiétude en suite d'un accident survenu récemment (perte de contrôle d'un véhicule) qui a embouti une clôture. Ils demandent que des solutions soient étudiées à minima pour faire ralentir les automobilistes et assurer la sécurité des piétons. Le maire a renvoyé un courrier à chacun d'eux en attendant de pouvoir consulter le conseil municipal à ce sujet rappelant la genèse de ce quartier : les échanges de terrains, le souhait de faciliter la circulation qui était compliquée et accidentogène en bas de la rue du Séminaire particulièrement pour les bus, la liaison souhaitée avec le cimetière et sa possible extension... D'ores et déjà, un radar pédagogique a été installé dans la rue pour enregistrer les flux et les vitesses. Des mesures simples pourraient être envisagées rapidement : la création d'une zone 30, le tracé d'une ligne blanche pour rappeler les limites...
- Plusieurs commissions d'attribution de logements ont eu lieu pour le programme Grand Besançon Habitat et également pour Néolia. L'installation des habitants est retardée en raison du confinement. Nous leur souhaitons la bienvenue et leur déposons des informations dans leur boîte aux lettres en attendant de pouvoir les rencontrer...
- Les travaux liés au déploiement de la fibre se poursuivent, tous les quartiers ne sont pas encore éligibles. La commune fait tout ce qu'elle peut pour faciliter les échanges et la progression des travaux. La réunion publique avait attiré un public plus nombreux qu'on ne l'avait envisagé... Un compte-rendu a rapidement été mis en ligne pour partager au maximum l'information.
- Stéphanie Gharbi coordonne les futurs travaux de la station d'épuration. Comme déjà évoqué, ils deviennent urgents car les berges s'effondrent et ne permettent plus l'utilisation optimale des bassins. L'entreprise retenue s'engage à respecter les gestes barrière et à mettre en place les mesures de protection pour ses agents. La clôture vers la forêt sera démontée le temps des travaux. Tous les services font leur maximum pour intervenir dans les meilleurs délais dans ce contexte particulier.
- Une rencontre avec le référent des Francas en février a permis de faire le point sur l'activité qui a encore augmentée, et cela sur tous les créneaux sur l'exercice en cours.
- Mme l'inspectrice d'éducation a annoncé la possible création de poste pour la rentrée de septembre 2020, elle sera conditionnée à la confirmation de effectifs annoncés. Une campagne d'inscription est donc lancée, dématérialisée cette fois pour respecter les mesures de confinement.
- Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) se félicite du week-end exposition photos animalières et poterie de Sylvie Buatois. Les conférences ont connu une bonne affluence et étaient très enrichissantes. Merci aux intervenants.es et bénévoles qui ont permis cette manifestation.
- Le RFAM (Réseau Familial des Assistantes Maternelles) a animé une réunion sur l'alimentation des enfants en collaboration avec les Francas à l'intention des familles. Ces informations partagées entre les différentes structures sont saluées.